



PUBLICATION SEMESTRIELLE DU TABLEAU D'ACTIVITE ET DE RESULTAT ARRETE AU 30/06/2014

Les dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA relatives aux sociétés cotées prévoient dans leurs articles 849 et 851, la publication dans un journal d'annonces légales d'un tableau d'activité et de résultat, et d'un rapport semestriel accompagné d'une attestation des commissaires aux comptes sur la sincérité des informations données.

Le tableau d'activité et de résultat à publier dans un délai de 4 mois suivant la clôture semestrielle vous est présenté ci-dessous avec un rappel de la période identique de l'année 2013.

Données d'Activité	S1 2013	S1 2014	Variation vs S1 2013		2013
<i>En GWh</i>			Volume	%	
Ventes nationales	2 515	2 827	312	12%	5 045
Ventes à l'exportation	431	423	-8	-2%	820
Ventes totales	2 946	3 250	304	10%	5 865

Evolution des résultats semestriels de la CIE

En millions de FCFA	S1 2013	S1 2014	Variation vs 2013		2013
Chiffre d'affaires	183 777	214 439	30 662	16,7%	372 617
Produits Propres à la CIE	63 716	71 648	7 932	12,4%	129 246
Résultat avant impôts	4 515	4 813	298	6,6%	10 505
Résultat Net	3 227	3 551	324	10,0%	8 285

Le chiffre d'affaires s'élève à 214 439 millions de FCFA, en hausse de 16,7% par rapport au premier semestre 2013, du fait d'une part de la forte croissance des ventes nationales d'énergie (+12%) et d'autre part de la hausse du tarif de l'Eclairage Public. La croissance de 12% en volume résulte principalement du dynamisme de l'activité économique avec une croissance de la consommation de 8% et de l'amélioration du rendement de distribution.

Les ventes à l'exportation sont en léger repli du fait de la croissance soutenue de la demande intérieure combinée aux limites actuelles du parc de production liées à la faiblesse des stocks hydrauliques, à l'arrêt de la TAG2 d'Azito mi-juin et à une offre de gaz insuffisante, qui a nécessité un recours important aux combustibles liquides (Heavy Vacuum Oil).

Les produits propres à la CIE correspondant au chiffre d'affaires retraité de la quote-part de l'Etat sur les ventes d'électricité, s'élèvent à 71 648 millions de FCFA en hausse de 12,4% du fait de la croissance des volumes de ventes nationales et à la hausse des autres travaux liés à l'exploitation. La rémunération de la CIE sur les ventes d'électricité étant forfaitaire et fonction des kWh, les augmentations de tarif sont sans impact sur les produits propres de la CIE.

Le résultat net avant impôts s'élève à 4 813 millions de FCFA en hausse de 6,6%. La revalorisation des salaires opérée en début d'année après plus de 7 ans, ainsi que le niveau élevé des programmes d'entretien lié notamment à la vétusté du réseau, aux opérations de lutte contre la fraude et la normalisation de l'activité dans la zone CNO ont contenu l'impact de la hausse de l'activité sur le résultat net avant impôts.

Le résultat net s'élève à 3 551 millions de FCFA, en hausse de 10%.

Prévision de fin d'année 2014

La croissance des ventes devrait se poursuivre sur le second semestre. Le résultat de l'exercice 2014 devrait se maintenir dans les mêmes proportions qu'en 2013.

**COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE
(CIE)**

01 BP 6923
ABIDJAN 01

Attestation des Commissaires aux Comptes

Situation semestrielle au 30 juin 2014

MAZARS COTE D'IVOIRE

ERNST & YOUNG

Attestation des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes, et en application des dispositions de l'article 849 de l'Acte Uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre attestation relative au tableau d'activité et de résultat, et au rapport d'activité de la Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE), pour la période allant du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014.

Le tableau d'activité et de résultat, et le rapport d'activité semestriel tels que joints à la présente attestation, ont été établis sous la responsabilité de la direction de la société. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

La vérification des informations contenues dans ces documents a été effectuée selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques, et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente, les informations que nous avons estimées nécessaires pour en apprécier la sincérité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activité et de résultat ainsi que dans le rapport d'activité couvrant la période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014.

Abidjan, le 7 octobre 2014

MAZARS CÔTE D'IVOIRE



Armand Fandohan
Expert-comptable diplômé
Associé

ERNST & YOUNG



Jean-François Albrecht
Expert-comptable diplômé
Associé